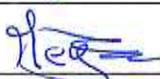
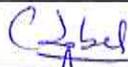
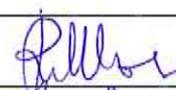
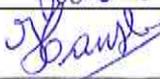
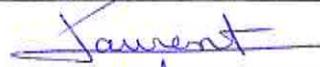
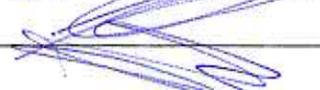
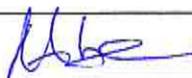
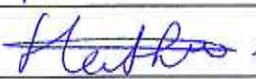
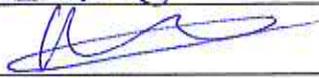
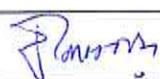
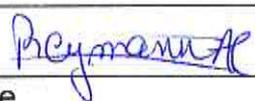


Ecole Elémentaire Centre

Conseil d'école du 8 novembre 2018 à 18h

Participants :

M. Sohler	
Mme Ruhlmann	
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Barmes (psychologue scol.)	
Mme Voisin	
Mme Meyer	
Mme Jeunesse	
Mme Barbey	
Mme Zobel	
Mme Schwald	
M. Heideier	
Mme Bathelmebs	
Mme Prinz	Excusée
Mme Wiese	
M. Hauss (ZIL)	
Mme Laurent (ZIL)	
Mme Hihn (VSC)	
Mme Brehat (AVS)	
M. DISTEL Hervé	
M. KLEIN Ludovic	

Mme HUBER-HAUQUIN Nathalie		
Mme HERTH Nathalie		
Mme REMARK Caroline		
Mme SELLNER Muriel		
Mme BECKER Marie		
Mme BLOT Claire		
Mme DELON Christine		
Mme DILLENSEGER Angélique		
M. GUNTZ Clément		
Mme SIEBOLD Emilie		
Mme RAMIREZ Stéphanie		
Mme SOHLER Marie		
Mme Monassier (directrice Ec. mat.)		
Mme Reymann (Stumbas de la Scherr)		
Mme Niederberger (Enfants de l'Aubach)	Excusée	
Mme Duvernoy Emilie (périscolaire)	Excusée	

ORDRE DU JOUR :

1. Résultats des élections, rôle du C.E.
2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AVS, classes/effectifs
3. Le mot du maire
4. La coopérative scolaire
5. Présentation des associations de parents d'élèves
6. Organisation pédagogique de l'école
7. La sécurité à l'école
8. Projet d'école et règlement intérieur
9. Les projets et moments forts à venir cette année

Ouverture de la réunion du conseil par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.
Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

Mme Meyer sera secrétaire de séance.

M. Heideier propose un tour de table afin que chaque participant se présente.

Sont excusées : Mme Charvet, inspectrice de l'éducation nationale.
 Mme Prinz, enseignante du CM2 bilingue
 Mme Duvernoy, responsable du périscolaire

Rappel sur la composition et le fonctionnement du conseil d'école :

- Sont membres du conseil d'école : les enseignants + les parents élus + 2 représentants de la mairie + l'inspectrice de l'éducation nationale, un membre du RASED.
- Peuvent assister aux réunions, sans voix délibératives, pour des affaires les concernant, des représentants du périscolaire, des ATSEM, responsable d'association ...
- Le conseil d'école vote ou donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (règlement intérieur, projet d'école, ...)

Le conseil d'école se réunit 3 fois par an au moins. En fonction de l'actualité, des réunions extraordinaires du conseil peuvent être demandées.

Les représentants des parents d'élève membres du conseil de l'école représentent et informent les parents.

1. Résultats des élections

Nombre d'inscrits : 304
Nombre de votants : 230
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 9
Nombre de suffrages exprimés : 221
Taux de participation : 75.66%

Taux de participation élevé qui montre un intérêt certain des parents pour le fonctionnement de l'école.

Les résultats :

Nombre de sièges à pourvoir : 8
1 liste se présentait : la liste de M. Distel
Liste de M. Distel : 221 voix sur les 221 votants soit 8 sièges attribués

Félicitations et bravo pour l'engagement pris par les parents élus.

2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AVS, classes/effectifs

Il y a 175 élèves inscrits à l'école.

Classes	Effectifs	Enseignants
CP	17	Mme Voisin
CE1-CE2	10+6	Mme Jeunesse (remplacée par M. Hauss depuis la rentrée)
CE2	19	Mme Zobel
CM1	26	Mme Barthelmebs
CM2	24	M. Heideier Mme Schwald (lundi, vendredi 1/3 temps)
CP (bi)	16	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CE1/CE2 (bi)	16+14	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CM1/CM2 (bi)	12+15	Fr : Mme Prinz (mardi, vendredi) Alld : Mme Wiese (lundi, jeudi)

ZIL	M. Hauss Mme Laurent
VSC AVS (AESH)	Mme Hihn Mme Brehat (1 élève de CE1 et 2 élèves de CP)

M. Heideier est déchargé tous les lundis et un vendredi sur trois.
Ce sont les jours à privilégier pour le contacter.

L'école peut également compter sur les ressources du RASED. Mme Barmes, la psychologue scolaire, n'étant pas présente, M. Heideier poursuit par la présentation du RASED.

Le RASED, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles. Ils interviennent à la demande des enseignants, après accord des parents.

Il comprend :

- des enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique, les "maîtres E" (difficultés d'apprentissage),
- des enseignants spécialisés chargés des aides à dominante rééducative, les "maîtres G" (difficultés d'adaptation à l'école),
- des psychologues scolaires.

Sur notre secteur, la psychologue scolaire est Mme Barmes.

3. Le mot du maire

M. le Maire souhaite faire le point sur l'avancement des travaux concernant la nouvelle école. Les travaux viennent de débuter lundi 5 novembre, les engins sont au travail.

Il propose à l'assemblée de visionner différents documents prévisionnels. Rappel du projet : lien avec école maternelle et ehpad (symbiose entre les 3 bâtiments). Ce qui a été demandé aux architectes : pas de toit plat, le jardin de l'Ehpad devra être ouvert sur la cour de l'école, un cheminement simplifié entre école maternelle et élémentaire (insertion dans le mur à l'arrière du périscolaire (pour la sortie).

Concernant l'entrée, l'accès rue des roses a déjà été ouvert (futur chemin piéton sécurisé pour arriver à l'école. Tous les espaces piétonniers seront signalés par du béton désactivé (gris).

Un visuel depuis le parvis permet d'imaginer l'entrée de l'école et la salle de motricité à l'avant de l'école.

Suite de la visite avec les plans du rez-de-chaussée (et du grand préau permettant d'abriter les élèves à l'extérieur), et du 1^{er} étage (et ses 2 classes de plus déjà prévues).

Le toit légèrement en pente permettra peut-être l'installation de panneaux photovoltaïque (200m² : Coût = 70.000€ d'investissement ; le maire se demande si ce sera rentable). La structure du rez-de-chaussée est en béton ; l'étage

principalement en bois ; l'isolation sera en laine de bois et d'autres matériaux un peu plus respectueux de l'environnement que la classique laine de verre.

Les appels d'offre ont tous été enregistrés, avec une bonne surprise pour le coût : 100.000€ de moins par rapport à ce qui était prévu.

Le chantier devrait durer environ 15 mois (à voir suivant l'avancement des prochaines semaines (béton doit être fait avant les grands froids).

Mme Ruhlmann, : L'aménagement intérieur a vraiment été discuté avec l'équipe enseignante, M. Heideier a participé à plusieurs réunions avec les architectes pour adapter le bâtiment aux besoins futurs.

Mme Bréhat, AVS : un ascenseur est-il prévu ?

Maire : oui, bien sûr ; obligatoire de toute façon.

Parents : l'organisation du périscolaire est-elle pérenne ou agrandissement en vue ?

Maire : La question a déjà été abordée avec la Communauté de communes, en charge du périscolaire, pour proposer un agrandissement au-delà des 70 enfants déjà accueillis (mais tous les villages de la Comcom ne sont pas encore dotés, comme Baldenheim ou Mussig).

Les parents souhaitent épauler le maire dans cette démarche.

Maire : Des études sont déjà en cours pour agrandir le périscolaire, avec peut-être des réponses avant la fin du mandat de M. le maire, concernant une potentielle réalisation. La commune dispose encore d'un peu de place vers l'est pour envisager une future extension.

Parents Qu'en est-il de la Frimousse ?

Maire : L'utilisation de la Frimousse n'est pas amenée à perdurer, la mairie souhaite l'agrandissement le plus rapidement pour pouvoir éventuellement vendre l'ancien bâtiment une fois le périscolaire parti. La grande salle des fêtes derrière la mairie pourrait également servir pour faire manger les enfants.

Parents : il y a le problème du trajet, et de la séparation des fratries.

M. le Maire : Il déplore que la Frimousse nouveau bâtiment n'ait pas été construit assez grand au départ ; ce n'est pas une problématique inédite dans la Comcom.

Mme Ruhlmann : le 1^{er} périscolaire a été pensé pour 30 enfants ; la construction s'est faite pour 50 enfants ; aujourd'hui, 70 enfants sont accueillis. C'est l'OPAL qui a décidé de mettre les grands dans l'ancienne Frimousse.

M. le Maire évoque le problème de certaines familles qui pourraient laisser des places de périscolaire, ayant de la famille qui pourrait accueillir les enfants sur le temps de midi.

Concernant les problèmes de sécurité aux abords de l'école, M. le maire annonce une présence plus importante de l'agent de sécurité municipal. M. Le maire a demandé à l'agent d'être plus directif vis-à-vis des voitures qui restent plus de 3 minutes sur le dépose-minute ; des voitures sont régulièrement verbalisées.

Centenaire du 11 novembre

M. le maire explique aux parents que la cérémonie sera relativement sobre (participation des enfants pour le chant) et annonce d'ors et déjà une célébration plus importante l'année prochaine.

Etat des toilettes de l'école

Parents : des enfants éviteraient d'aller aux toilettes car elles ne seraient pas en bon état.

M. le Maire : Dans un 1^{er} temps, il ne souhaitait pas rafraichir quoique ce soit dans l'école, avant le déménagement dans la nouvelle école mais si le besoin s'en ferait sentir il faudrait réfléchir à la question.

M. Heideier : Qui est concerné, des filles ou des garçons ?

Parents : Des filles comme des garçons.

M. Heideier : Austérité de l'endroit ? Les toilettes sont nettoyées quotidiennement.

Parents : Difficultés à rentrer ou sortir des toilettes (une porte coince).

Mme Voisin : il y a effectivement une porte qui coince, et sur laquelle il faut pousser plus fort.

Parents : Est-ce que les enfants pourraient peindre les murs, ou tout autre projet pour mettre les toilettes en valeur ?

M. Heideier : Oui, pourquoi pas, cela permettrait aux enfants de s'approprier les lieux

Parents : et de les rendre plus attractifs.

M. le maire et Mme Ruhlmann s'absentent puisqu'ils sont attendus à une autre réunion.

4. La coopérative scolaire

Bilan financier pour l'année 2017/2018

Au 31 août 2018, la somme déclarée était de : **16 982,68 €** (somme à laquelle il faut encore déduire 4700 € pour la classe transplantée des ce1). La somme réelle dont dispose la coop est donc plutôt de **12 282.68 €**

Dans les grandes lignes les opérations effectuées pour l'année 2018/2017 ont été les suivantes :

- Les principales entrées :
 - 2760 € subvention mairie pour la coop
 - 420 € subvention mairie pour la classe transplantée des ce1
 - 400 € don Stumbas de la Scherr (bénéfice de la vente de sapins)
 - 1780 € de participation volontaire des familles
 - 1503,04 € : bénéfice kermesse

- Les principales sorties :
 - 437,50 € affiliation à l'OCCE (qui permet de souscrire à une assurance pour les élèves lorsqu'ils quittent l'école pour une sortie scolaire)
 - 1794,80 € entrées piscine pour toutes les classes
 - 807,48 € achat d'albums et d'ouvrages pédagogiques en allemand pour les classes bilingues et monolingues dans le cadre de l'enseignement de l'allemand (payé notamment avec les 400€ donnés par les Stumbas)
 - achat matériel fêtes, kermesse (noël, fête des mères, ...) pour ce faire chaque classe a disposé d'un budget de 15€ par élève
 - participations partielles aux sorties

Les comptes ont été vérifiés le 20 septembre 2018 par Mme Zobel enseignante et Mme Blum, parent d'élève élu au conseil d'école.

Mme Zobel : les comptes sont bien tenus, félicitations à Mme Voisin pour l'exactitude des comptes et le travail fourni.

Parents : Le bus pour la piscine est-il pris en compte par la coopérative ?

Mme Ruhlmann : Non, la coop règle uniquement l'entrée de la piscine. La commune prend en charge 5.030€ de bus pour aller à la piscine.

Par rapport à la kermesse 2017, 300€ de bénéfices supplémentaires.

Bilan financier spectacle - repas 2018

Dépenses	Recettes
86,59 € (baguettes epi d'or)	
119,32 € (boucher gauier : jambon)	
333,73€ (agnès traiteur : knack)	
22,40 € (assiettes cartons knack – PL Diffusion)	
90 € (marie claire zellner : baguette – ketchup – mayonnaise - beurre)	
120 € (bretzel boulangerie Meyer)	
Sous-total : 772,04 €	1102,50 € (vente knack - sandwich)
631,59 € (boisson damm)	
68 € (location gobelets)	
Sous-total : 699,59 €	1924,10 € (vente boisson gâteaux café bretzel)
51,48€ (sacem)	
Total : 1523,11€	Total : 3026,15 €
BENEFICES : 1503,04 €	

5. Présentation des associations de parents d'élèves.

M. Heideier, au nom de l'équipe enseignante, remercie les deux représentantes d'association pour leurs soutiens divers et variés. Il espère pouvoir compter sur leur soutien cette année encore.

La parole est donnée aux différents intervenants :

Pour les enfants de l'Aubach :

M. Heideier : Mme Niederberger s'est excusée de ne pas pouvoir avoir pu venir. Cette année, les Enfants de l'Aubach ont payé tous les cahiers et feuilles pour tous les enfants de l'école du CE1 au CM2, travail très conséquent fourni à la rentrée, pour lesquels nous les remercions.

Pour les Stumbas de la Scherr : Mme Reymann
Association dédiée à la promotion de la langue allemande.
Actions : petit déjeuner allemand lors de la semaine du goût
Organisation de la fête de la Saint-Martin et autres actions pour la promotion de la langue allemande.

M. Le maire : Les demandes pour la scolarisation des enfants en bilingue sont-elles stables ?

M. Heideier : oui, il y a cette année 17 CP mono et 16 CP bi (73 bi pour 103 mono au total)

6. Organisation pédagogique de l'école

Le bulletin est semestriel depuis l'année dernière. Les élèves auront leur 1^{er} livret vers fin janvier et leur 2nd début juillet.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se déroulent après 16h pour une durée variant de 1h à 1h15 selon la période. Elles sont regroupées autant que possible le mardi soir.

Des échanges de service au cycle 3 :

Les lundis, jeudis et vendredi après-midi, les élèves de CM1 et CM2 verront d'autres enseignants pour l'enseignement des sciences (M. Heideier), de la géographie (Mme Barthelmebs), de l'histoire (Mme Schwald) et des arts (Mme Barthelmebs). Pour le CM1-CM2 bilingue, l'enseignement partiel de ces matières en allemand ne permet pas l'échange d'enseignant. Nous effectuons cependant des échanges de leçons ou de support de cours.

Décloisonnement au cycle 2 :

Les CE2 du CE1-CE2 de M. Hauss rejoignent les CE2 de Mme Zobel pour les activités de « questionner le monde » plus précisément pour se situer dans l'espace et le temps le lundi à 15h et le jeudi 13h30-14h30.

Fonctionnement du CPbi et CE1-CE2bi :

L'organisation administrative des classes avec 16 CP et 30 CE1 et CE2 a pu surprendre lors de la dernière réunion du C.E. de juillet 2018. Elle a été décidée avec l'organisation suivante en toile de fond.

	LUNDI / JEUDI		MARDI / VENDREDI	
	Matin	A-M	Matin	A-M
Mme Barbey (français)	CP bi Algéco	CP bi CE1 bi Algéco	CE1 bi CE2 bi Salle 8	CE2 bi Salle 8
Mme Meyer (allemand)	CE1 bi CE2 bi Salle 8	CE2 bi Salle 8	CP bi Algéco	CP bi CE1 bi Algéco

M. Distel : Quel est le seuil de fermeture d'une classe ?

M. Heideier : Nous sommes à 7 élèves sous le seuil de fermeture. L'année prochaine, il y aura encore 5 élèves de moins, soit 12 élèves sous le seuil.

Mme Monassier : GS : 35 arriveront en CP en 2019-2020 ; il y a 27 MS et 39 PS

Mme Zobel évoque sa situation lorsqu'elle était à Stotzheim, les parents et la mairie se sont mobilisés pour soutenir et empêcher une fermeture.

M. Heideier : il faut attendre un peu que les chiffres soient connus de la hiérarchie.

Parents : le risque c'est une fermeture ?

M. Heideier : S'il devait y avoir une fermeture, l'organisation serait plus compliquée car uniquement des doubles niveaux.

7. La sécurité à l'école

Les mesures de sécurité exceptionnelles mises en place à la rentrée de septembre 2016 sont toujours en place.

Affichage des règles de sécurité :

A la rentrée de septembre 2017, il a été demandé aux écoles de concevoir un PPMS (plan particulier de Mise en Sureté) spécial « attentat-intrusion » en plus du PPMS qui prend en compte l'ensemble des risques majeurs identifiés.

Ce document prévoit les différents scénarios en cas d'attaque ou d'attentat. En fonction de la situation, il est prévu de :

- Se cacher (les élèves se cacheront dans leur salle de classe)
- S'échapper (les élèves quittent l'école et se replient à la mairie)

En cas de crise majeure, les parents peuvent se tenir informés sur :

Adresse twitter de l'académie : @acstrasbourg

Site de l'académie : www.ac-strasbourg.fr

Site de la DSDEN du Bas-Rhin: www.ac-strasbourg.fr/dsden67/

Ces adresses figurent dans la note de rentrée collée dans le cahier de liaison de tous les élèves.

Deux exercices règlementaires de sécurité ont été effectués depuis la rentrée :

- Un exercice attentat- intrusion avec repli à la mairie le 21 septembre 2018.
- Un exercice d'évacuation incendie le 10 septembre 2018.

Les deux exercices se sont déroulés correctement.

Pour rappel, sont obligatoires durant l'année scolaire :

- 3 exercices PPMS
- 2 exercices évacuation incendie

8. Projet d'Ecole et règlement intérieur

Le projet d'école :

Initialement prévu pour 3 ans de 2015 à 2018, le P.E. devait prendre fin en juillet de cette année.

Nous avons mené une importante réflexion à propos du nouveau P.E. à venir et les représentants des parents d'élèves ont été associés à ce projet.

Courant juin 2018, nous avons été informés de la prolongation d'un an de l'actuel P.E.

M. Heideier rappelle les 3 objectifs du projet d'école.

- Améliorer les compétences des élèves en production d'écrits
- Mieux vivre à l'école : savoir identifier et exprimer ses sentiments.
- Améliorer la communication orale et écrite en langue allemande

Pour l'année 2018/2019, l'équipe pédagogique propose 2 nouvelles actions à intégrer au P.E. :

- Ecrire massivement au quotidien.
- Faire des débats philosophiques pour exprimer ses sentiments.

Parent : Quelle est la fréquence des débats philosophiques, quotidienne ?

M. Heideier : non, suivant les besoins, selon l'actualité et les faits dans l'école.

Parent : Le harcèlement sera-t-il abordé ?

Parent : Quels seraient les autres thèmes abordés ?

Mme Barbey : des situations du quotidien de l'école (vol, harcèlement)

M. Heideier : solidarité, lutte contre la discrimination sont aussi au programme.

Parent : pendant les cours de morale ?

M. Heideier : Pendant le temps d'EMC.

Parent : Y aura-t-il des intervenants extérieurs ?

M. Heideier : L'infirmière scolaire va intervenir pour parler puberté avec les CM.

Par ailleurs, une note du ministre de l'Education Nationale précise la mise en œuvre des APC à partir de la rentrée 2018.

L'intégralité des APC sera consacrée à la maîtrise du langage et de la lecture.

Un avenant APC viendra ainsi également modifier l'actuel P.E.

Activités en cycle 2 :

Jeux de phonologie (discrimination auditive)

Lecture et compréhension de consignes

Lecture et compréhension de problèmes

Jeu avec étiquettes de syllabes

Jeu de l'oie des sons et syllabes

Reconstitution de mots avec étiquettes de syllabes

Activités au cycle 3 :

Tri de textes selon leur type.

Compréhension de textes.

Extraction d'informations explicites / implicites

Lecture et compréhension de problèmes

Dictée dirigée

L'avenant APC au P.E. est conforme et agréé par l'inspectrice de l'éducation nationale.

Parent : Qui a décidé de rallonger la durée du Projet d'école ?

M. Heideier : C'est au niveau national, ministériel, que la durée de PE a été rallongée d'un an.

Les points abordés par le Projet d'école sont trouvés très intéressants par les parents d'élèves.

Ces avenants au projet d'école sont soumis à vote d'approbation.

Résultat :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le règlement intérieur :

Le récent changement de rythme hebdomadaire, la présence de nouveau personnel et la nouvelle loi concernant l'interdiction de l'utilisation de téléphone portable à l'école, nous amènent à revoir certains articles du règlement intérieur.

- Modification des horaires de récréation et nature du personnel de surveillance

Anciennement :

2.4.1 Horaires

La durée hebdomadaire est de 24 heures. Les enfants sont accueillis lundi, mardi, jeudi, et vendredi.

le matin : 8h – 11h30

l'après-midi : 13h30 – 16h00

Les horaires d'accueil à l'école Centre sont les suivants : 7h50 et 13h 20. La surveillance est assurée par les enseignants de service.

Les récréations sont fixées de 9h45 à 10h et de 14 h30 à 14h45.

Nouvellement :

2.4.1 Horaires

La durée hebdomadaire est de 24 heures. Les enfants sont accueillis lundi, mardi, jeudi, et vendredi.

le matin : 8h – 11h30

l'après-midi : 13h30 – 16h00

Les horaires d'accueil à l'école Centre sont les suivants : 7h50 et 13h 20. La surveillance est assurée par des membres de l'équipe éducative.

Les récréations sont fixées de 9h45 à 10h et de 14h45 à 15h.

- Horaires des APC

Anciennement :

2.4.2 Les Actions Pédagogiques Complémentaires sont de trois ordres :

1 une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage

2 une aide au travail personnel

3 des activités prévues par le projet d'école

Elles ont lieu les mercredis matins de 10h à 11h et pour toucher le plus d'enfants parfois le soir de 15h30 à 16h30.

Nouvellement :

2.4.2 Les Actions Pédagogiques Complémentaires sont de trois ordres :

1 une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage

2 une aide au travail personnel

3 des activités prévues par le projet d'école

Elles sont organisées le soir après 16h00.

- Les objets interdits

Anciennement :

3.5 Les objets interdits

Les objets dangereux sont interdits à l'école.
Les objets qui portent atteinte au caractère laïc de l'école sont à proscrire.
L'utilisation par les élèves des téléphones portables est interdite dans l'enceinte de l'école.
Les objets de valeurs sont déconseillés.

Nouvellement :

3.5 Les objets interdits

Les objets dangereux sont interdits à l'école.
Les objets qui portent atteinte au caractère laïc de l'école sont à proscrire.
~~L'utilisation par les élèves des téléphones portables est interdite dans l'enceinte de l'école.~~
Les objets de valeurs sont déconseillés.

L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite durant les activités d'enseignement qui ont lieu dans l'établissement ou hors de l'établissement scolaire (plateaux sportifs et sorties scolaires).
Seul l'usage de dispositifs médicaux associant un équipement de communication est autorisé sous réserve de s'inscrire dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) et projet d'aide individualisé (PAI).

Les usages pédagogiques des outils numériques, lorsqu'ils sont encadrés par un membre de la communauté éducative et menés à des fins éducatives, peuvent être autorisés.

L'utilisation non autorisée d'un téléphone portable peut entraîner sa confiscation par un membre de l'équipe éducative.

Ces modifications du règlement intérieur sont soumis à vote.

Résultat :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

9. Les projets et moments forts à venir cette année

M. Heideier au nom de tous les enseignants, remercie les parents accompagnateurs sans lesquels beaucoup de sorties ne seraient pas possibles. Les taux d'encadrement sont très règlementés et depuis cette année une enquête d'honorabilité vient encore se greffer sur les procédures d'agrément en sport.

Semaine du sport :

Au cycle 3 : du 24 au 28 septembre

L'idée directrice : « tous les jours un autre sport »

lundi : tennis, mardi : piscine, jeudi : trail vendredi : danses rythmées

Au cycle 2 : mardi 16 et jeudi 18 octobre les après-midis
les jeux d'antan

Les élèves de cycle 3 interpréteront l'hymne européen lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre prochain devant l'école.

Le « Frühstück » était proposé à tous les élèves de l'école jeudi 11 octobre. L'objectif premier était de faire découvrir un aspect de la culture allemande. Il a été organisé et offert par les « Stumba de la Scherr ».

Ci-après les projets classe par classe déjà programmés. D'autres viendront certainement enrichir le cursus des uns et des autres.

CM2 :

- Ecole et cinéma, 3 séances de cinéma durant l'année autour du thème des genres du cinéma ;
- Correspondance avec une classe de St Leu (La Réunion) ;
- Semaine d'initiation au canoë du 20 au 24 mai 2019 ;
- Collaboration avec les veilleurs du Ramstein avec entre autres la réalisation d'une maquette du Ramstein pour les festivités de mai 2019 ;
- Travail sur la valorisation des déchets avec des animateurs de la maison de la nature et visite du méthaniseur de Scherwiller ;
- Cycle de handball.

CM1 :

- Ecole et cinéma : 3 séances de cinéma cette année ;
- Sport : Rencontre USEP thème (juillet), Cycle basket en janvier ;
- Correspondance avec les élèves de Kogenheim (1ère visite vers Noël puis retour au 3^e trimestre) ;
- Semaine d'escalade (à l'état de projet) à Colmar en avril.

CE2 :

- Classe de mer en Bretagne (Golfe du Morbihan) en mars ;
- Exposition des 70 des droits de l'Homme ;
- Maison de la nature et Comcom, intervention d'un animateur nature sur les oiseaux ;
- Sport : Cycle de Handball, piscine et rencontres USEP.

CE1-CE2 :

- Piscine
- Cycle de handball pour les CE2 (avec classe de Mme Zobel)

CP :

- Ecole et cinéma : 3 séances de cinéma cette année ;
- Sortie à la Bibliothèque humaniste ;
- Semaine d'escalade (à l'état de projet) à Colmar en avril ;
- Rencontres avec la maternelle ;
- Rencontres sportives : athlétisme et sports collectifs.

CM1/CM2 bi :

- Augenblick Festival de cinéma en allemand (2 films);
- Sports : rugby et handball ;
- Excursion immersive de 2 jours à Freiburg, dans le cadre du *Sportfreizeit* ;
- Ecole et cinéma, 3 séances de cinéma durant l'année.

CP + CE1/CE2 bi :

- Augenblick Festival de cinéma en allemand (1 film);
- Participation au festival Charivari par la réalisation de 2 œuvres d'art ;
- 4 sorties nature de proximité pour observer les végétaux, le paysage ;
- Correspondance avec Gamadji (Sénégal) ;
- Correspondance avec Fautenbach (ville jumelée) ;
- Sortie au Naturzentrum de Rust au printemps.

Pour le moment, aucun projet de fête de fin d'année n'est arrêté.

La séance est clôturée à 19h45.

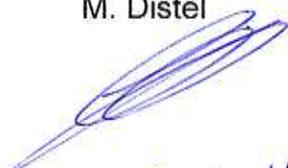
Le président :
M. Heideier



La secrétaire :
Mme Meyer



Membres du conseil :
M. Distel



Heuth Nathalie



